

*Conseil intergouvernemental du Programme Gestion des transformations sociales (MOST)
13^e Session ordinaire
Kuala Lumpur, 16-17 mars 2017
Point 3 de l'ordre du jour*

PLAN D'ACTION DU PROGRAMME MOST POUR 2016-2021

Le présent document est soumis à l'examen du Conseil intergouvernemental (CIG) du Programme MOST en application de la décision adoptée par son Bureau à sa réunion des 15 et 16 septembre 2016.

Il contient un projet révisé de la version initiale du Plan d'action 2016-2021 qui tient compte des résultats des consultations additionnelles avec les États membres. Le document présente une vision équilibrée de la mise en œuvre aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial. Il inclut aussi une estimation des coûts et les montants indicatifs des allocations au titre du Programme ordinaire, ainsi que les cibles en matière de mobilisation des ressources par les États membres, pour chaque pilier stratégique du Plan d'action.

Action attendue du Conseil intergouvernemental : décision proposée au paragraphe 36.

I. Introduction

1. La Stratégie globale pour le Programme MOST 2016-2021, adoptée par le Bureau du Conseil intergouvernemental (CIG) du Programme MOST à sa réunion des 27 et 28 janvier 2016 à Paris, puis approuvée par le Conseil exécutif à sa 199^e session, prévoit l'établissement aux fins de sa mise en œuvre opérationnelle d'un plan d'action conçu à partir du contenu soumis par tous les États membres et régulièrement mis à jour par le Bureau (paragraphe 27 de la Stratégie MOST).
2. Suite à la décision du Bureau, le Secrétariat du Programme MOST a présenté au Conseil intergouvernemental un questionnaire destiné à aider les membres du Bureau à recueillir les informations de base nécessaires à l'élaboration du plan d'action. Une première version du plan d'action de MOST pour 2016-2021 a alors été établie et distribuée aux membres.
3. Le document a été examiné, à sa réunion des 15 et 16 septembre 2016, par le Bureau du Conseil intergouvernemental, qui a adopté quatre décisions concernant le Plan d'action de MOST. Le Bureau :
 - 3.1. A prié le Secrétariat de MOST de mener des consultations additionnelles avec les États membres en vue d'améliorer le plan d'action 2016-2021 pour la mise en œuvre de la Stratégie du Programme MOST. Les États membres devaient soumettre leurs contributions au plan d'action le 15 décembre 2016 au plus tard, et le projet révisé de plan d'action, tenant compte de ces contributions, être présenté au Conseil intergouvernemental à sa 13^e session ordinaire, sous la forme d'un document unique.
 - 3.2. A recommandé que le plan d'action révisé traite de manière équilibrée des différents niveaux national, sous-régional, régional et mondial de mise en œuvre. En outre, le Bureau a demandé que le document révisé présente une estimation des coûts et les montants indicatifs des allocations au titre du Programme ordinaire, ainsi que les cibles en matière de mobilisation des ressources par les États membres, pour chaque pilier stratégique du plan d'action.
 - 3.3. Se référant à sa décision de janvier 2016, a réaffirmé l'utilité de la création d'un compte spécial MOST et l'importance de la collecte de fonds et de la mobilisation de ressources pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action.
 - 3.4. A recommandé que le plan d'action révisé, une fois approuvé à la 13^e session ordinaire du Conseil intergouvernemental, soit utilisé par le Secteur des sciences sociales et humaines pour élaborer sa contribution à la préparation du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (39 C/5).
4. Donnant suite à ces décisions, le Secrétariat de MOST a mené des consultations additionnelles avec les États membres du 25 novembre au 20 décembre 2016 et élaboré sur cette base un projet révisé de plan d'action.

II. Plan d'action de MOST proposé pour la période 2016-2021

5. Dans le cadre du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030, le principal objectif de MOST consiste à améliorer, d'ici fin 2021, les capacités des États membres à produire des données factuelles au moyen de recherches autonomes et de grande qualité, et à en faire usage dans la formulation et le choix de politiques selon des processus d'élaboration participatifs qui pourraient relever des domaines de compétence de l'UNESCO en vue de la réalisation des ODD (paragraphe 13 de la Stratégie du Programme MOST).
6. Les dimensions sociales du Programme 2030 et ses cibles sur l'inclusion sociale, l'élimination de l'extrême pauvreté, la réduction des inégalités, les politiques inclusives pour les villes, ainsi que la prise

de décision inclusive et participative trouvent écho dans le mandat du Programme MOST, à savoir soutenir les États membres dans la gestion des transformations sociales du monde contemporain.

7. Fort de son expérience et de son expertise, le Programme MOST entend développer à plus grande échelle ses activités opérationnelles visant à renforcer la formulation des politiques publiques dans les États membres par les données scientifiques, les connaissances fondées sur les sciences humaines, l'éthique et les cadres relatifs aux droits de l'homme.
8. Le Plan d'action de MOST 2016-2017 est pleinement conforme à l'Objectif de développement durable 16, « *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ». Il contribue principalement aux cibles 16.6 (« *Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux* ») et 16.7 (« *Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions* »).
9. Compte tenu de l'accent prioritaire mis sur l'ODD 16, l'orientation thématique de MOST mettra particulièrement en relief des questions hautement pertinentes dans le contexte actuel, telles que les politiques d'inclusion sociale, l'avenir de la planète, la citoyenneté, la bonne gouvernance et l'édification de la paix, les migrations et les populations déplacées, ainsi que la dynamique des technologies numériques de nature à transformer la société (paragraphe 22 de la Stratégie du Programme MOST).
10. En outre, MOST contribuera directement à soutenir les États membres dans la réalisation de deux autres Objectifs de développement durable : l'ODD 10, « Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » (cibles 10.3 et 10.7), et l'ODD 11, « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » (cible 11.3).
11. Le Programme MOST contribuera aussi de manière indirecte à aider les États membres dans la mise en œuvre de trois autres ODD et d'un certain nombre de cibles qui leur sont associées : l'ODD 4, « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » (cible 4.7), l'ODD 3, « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge », et l'ODD 13, « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ». Le grand programme III aidera aussi à soutenir les États membres dans la réalisation de l'ODD 5, « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », en ce qui concerne en particulier les cibles 5.1, 5.5 et 5.c.
12. Reconnaissant la complexité des rapports entre politiques et recherche, ainsi que les défis qu'elle représente pour la prise de décisions éclairée par des données factuelles et participative, le Programme MOST sera ancré dans le renforcement de ses propres capacités institutionnelles en tant que facteur transversal lui permettant d'articuler ses activités autour des trois piliers de son programme, à savoir la promotion de la recherche, les forums intergouvernementaux et la fonction de « courtier en connaissances ».
13. Le renforcement des capacités institutionnelles nationales aux fins du Programme MOST aidera à doter les Comités nationaux MOST des compétences dont ils ont besoin pour assurer la liaison entre les systèmes de recherche nationaux, les décideurs et la société civile afin de faciliter la formulation de politiques publiques éclairées par des données factuelles et bénéfiques à la société (paragraphe 3.1 de la Stratégie du Programme MOST).
14. Le pilier « recherche » de MOST aura pour objet de soutenir la production de connaissances par les réseaux et communautés de spécialistes des sciences sociales et humaines, ainsi que leurs relations réciproques avec d'autres disciplines scientifiques, en vue de la constitution d'un corpus systématique et organisé de connaissances acquises par des méthodes scientifiques et pouvant être utiles à

l'élaboration des politiques dans le cadre du Programme international de développement à l'horizon 2030 (paragraphe 20.1 de la Stratégie du Programme MOST).

15. Le pilier intergouvernemental permettra à MOST de mobiliser le soutien décisif des États membres. Il comprend notamment les forums ministériels MOST dans les régions où ceux-ci seront pertinents, ainsi que les plates-formes de rencontres qui sont déjà bien établies dans d'autres régions, le CIG lui-même, les organes directeurs de l'UNESCO et les autres forums des Nations-Unies (paragraphe 20.2 de la Stratégie du Programme MOST).
16. La fonction de « courtier en connaissances » de MOST offrira des mécanismes positifs de transfert des données de la recherche vers les politiques et les pratiques publiques dans différents contextes. Il s'agit d'une notion générale et flexible qui se caractérise par diverses approches de l'échange de connaissances (par exemple la gestion des connaissances, les agents de liaison et les responsables du renforcement des capacités) ainsi que par la coexistence de différents modes d'interaction entre la science et les politiques publiques. Elle peut associer le soutien à la formulation des politiques pour aider ceux qui en ont la charge à élaborer des options stratégiques et des mécanismes de renforcement des capacités propres à consolider les capacités des chercheurs, des instituts de recherche, des systèmes de recherche, des décideurs et de la société civile au niveau national (paragraphe 20.3 de la Stratégie du Programme MOST).
17. Le Plan d'action de MOST 2016-2021 inclut des activités en cours dont la mise en œuvre a été lancée en 2016. Il contribuera également à l'établissement du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (39 C/5). C'est pourquoi les indicateurs de performance, les cibles et les allocations budgétaires le concernant sont provisoires et incomplets, et devront être affinés après approbation du 39 C/5 par la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2017. La version révisée du Plan d'action de MOST sera examinée et approuvée par le Conseil intergouvernemental.
18. En tant que programme scientifique intergouvernemental, MOST s'inscrit de manière transversale dans l'ensemble du grand programme de l'UNESCO relatif aux sciences sociales et humaines. Le Plan d'action de MOST 2016-2021 doit donc être aligné sur les éléments programmatiques et les modalités de mise en œuvre du 39 C/5, selon la structure générale proposée dans le tableau ci-après :

Grand programme III – Sciences sociales et humaines		
Objectifs stratégiques du 37 C/4	Objectif stratégique 6 Soutenir le développement social inclusif, favoriser le dialogue interculturel pour le rapprochement des cultures et promouvoir les principes éthiques	
Axes d'action du 39 C/5	Axe d'action 1 Mobiliser les savoirs et intégrer les droits de l'homme et l'éthique pour promouvoir des sociétés inclusives et équitables	Axe d'action 2 Encourager le dialogue interculturel et mobiliser les jeunes pour construire des sociétés pacifiques et participatives
Résultats escomptés	1 : Renforcement de la formulation des politiques publiques dans les États membres par les données scientifiques, les connaissances fondées sur les sciences humaines, l'éthique et les cadres relatifs aux droits de l'homme 2 : Renforcement des capacités institutionnelles et humaines nationales à tous les niveaux en vue de générer, gérer et appliquer les connaissances aux fins d'un développement inclusif et équitable fondé sur les valeurs éthiques et les droits de l'homme.	3 : Possibilité offerte aux jeunes d'agir à tous les niveaux, du niveau local au niveau mondial, pour relever les défis sociétaux et consolider la paix. 4 : Démonstration faite de l'adhésion des États membres aux programmes mondiaux en faveur de sociétés inclusives, durables et pacifiques par des campagnes et des initiatives de sensibilisation ciblées.

19. Pour faciliter un tel alignement, les activités en cours pendant le biennium 2016-2017 sont utilisées dans le Plan d'action de MOST comme « indicateurs de référence » tandis que celles qui sont planifiées pour 2018-2021 sont présentées comme des « cibles ». Le Plan d'action de MOST 2016-2021 est directement lié à trois résultats escomptés proposés dans le projet de 39 C/5 : les résultats escomptés 1, 2, et 4. Sachant que chaque résultat escompté est assorti d'un nombre limité d'« indicateurs de performance » pour le quadriennium, d'« indicateurs de référence » et de « cibles » correspondantes censées être atteintes à la fin de cette période, voici un tableau concis de l'alignement du Plan d'action et du projet de 39 C/5 :

39 C/5 - Résultat escompté 1 : Renforcement de la formulation des politiques publiques dans les États membres par les données scientifiques, les connaissances fondées sur les sciences humaines, l'éthique et les cadres relatifs aux droits de l'homme			
Plan d'action de MOST : le pilier "recherche" de MOST			
Actions :			
1. Organisation de projets de recherche interdisciplinaires et interinstitutions et d'événements connexes (aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial)			
2. Renforcement de la collaboration avec les réseaux existants (CISS, CIUS, CIPSH, CODESRIA, CLACSO, FLACSO, ACSS, IDEA, etc.)			
3. Production et diffusion de publications sous l'égide de MOST			
4. Soutien à de jeunes spécialistes			
Indicateurs de performance	Indicateurs de référence	Cibles (à la fin de la période 2018-2021, sur la base des seules ressources du Programme ordinaire)	Estimation du budget alloué au titre du Programme ordinaire 2018-2021 (\$US)
IP 1. Nombre d'États membres et de collectivités locales ayant renforcé la formulation de leurs politiques	70	Au moins 80 États membres et collectivités locales, dont 15 en Afrique et 10 dans les PEID, déclarant avoir exploité les connaissances issues des sciences sociales et humaines dans leurs politiques, dont au moins 50% prêtent attention à l'égalité des genres	
IP 2. Nombre de débats et de programmes nationaux et internationaux en matière de politiques publiques enrichis par les connaissances produites par les sciences humaines et sociales et par les considérations relatives à l'égalité des genres	3	Au moins 3 débats et programmes internationaux enrichis par les connaissances produites par les sciences sociales et humaines	À confirmer
IP 3. Nombre d'États membres engagés dans des initiatives de politique de la recherche en réponse aux agendas promus par l'UNESCO pour soutenir les paradigmes transdisciplinaires novateurs en sciences sociales et humaines	0	Au moins 12 États membres, dont au moins 3 en Afrique, déclarant avoir répondu par des politiques documentées	À confirmer
			900 000

39 C/5 - Résultat escompté 2 : Renforcement des capacités institutionnelles et humaines nationales à tous les niveaux en vue de générer, gérer et appliquer les connaissances aux fins d'un développement inclusif et équitable fondé sur les valeurs éthiques et les droits de l'homme.

Plan d'action de MOST : fonction de "courtier en connaissances" de MOST

Actions :

1. Organisation des Écoles MOST
2. Organisation des laboratoires de connaissance de la prospective
3. Mise en œuvre du Laboratoire UNESCO d'étude des politiques inclusives

Indicateurs de performance	Indicateurs de référence	Cibles(à la fin de la période2018-2021, sur la base des seules ressources du Programme ordinaire)	Estimation du budget alloué au titre du Programme ordinaire 2018-2021 (\$US)
IP1. Nombre de pays dans lesquels les capacités des parties prenantes à appliquer les cadres et recommandations pertinents de l'UNESCO et des Nations Unies sont renforcées	31	Au moins 25 pays ayant bénéficié d'une assistance, dont 10 en Afrique et 3 dans les PEID	À confirmer
IP 2. Nombre de pays dans lesquels les mécanismes et modèles institutionnels ainsi que les capacités humaines en matière de création et d'application de connaissances au niveau national sont renforcés	20	Au moins 37 pays ayant bénéficié d'une assistance pour le renforcement de leurs systèmes d'éducation, de recherche et de gouvernance, dont 18 en Afrique et 6 dans les PEID	À confirmer
IP 3. Nombre de réseaux, d'outils et de formations de renforcement des capacités nouveaux ou améliorés élaborés, utilisés et mis en œuvre	15	Au moins 20 réseaux, outils ou formations de renforcement des capacités, dont 5 pour l'Afrique et 2 pour les PEID, qui prêtent attention à l'égalité des genres et s'adressent à la fois aux femmes et aux hommes	À confirmer
			600 000

39 C/5 - Résultat escompté 4 : Démonstration faite de l'adhésion des États membres aux programmes mondiaux en faveur de sociétés inclusives, durables et pacifiques par des campagnes et des initiatives de sensibilisation ciblées

Plan d'action de MOST : pilier intergouvernemental de MOST

Actions :

1. Organisation des forums ministériels MOST
2. Organisation d'événements et de groupes de travail avec des entités des Nations Unies sur certaines questions
3. Organisation des réunions statutaires de MOST

Indicateurs de performance	Indicateurs de référence	Cibles (à la fin de la période 2018-2021, sur la base des seules ressources du Programme ordinaire)	Estimation du budget alloué au titre du Programme ordinaire 2018-2021 (USD)
IP 1. Nombre de campagnes et d'initiatives de sensibilisation menées à bien avec des États membres et d'autres acteurs en vue de mettre à profit les engagements et les actions en faveur de l'inclusion, de la paix et des droits de l'homme	7	Au moins 18 initiatives mondiales ou régionales menées à bien, dont au moins 5 en Afrique et 1 dans les PEID, avec la pleine participation des jeunes et des femmes	À confirmer
	3	Au moins 8 campagnes de sensibilisation menées à bien, plus particulièrement en Afrique et dans les PEID, dont au moins 1 spécifiquement axée sur la question du genre	
	6	Au moins 8 événements de haut niveau, dont au moins 2 en Afrique et 1 dans les PEID, dans lesquels les jeunes et les femmes sont des acteurs essentiels	
IP 2. Nombre d'alliances fondées sur la collaboration et de partenariats opérationnels mobilisés pour mettre à profit le pouvoir de persuasion des sciences humaines et sociales	15	Mobilisation des alliances et partenariats opérationnels existants et création d'au moins 6 alliances et partenariats nouveaux, dont au moins 2 en Afrique, y compris avec des groupes de jeunes et de femmes	À confirmer
			380 000

20. Diverses activités seront menées à bien en vue de créer, collecter, analyser, partager, échanger et diffuser des connaissances et des données comparables au niveau mondial, d'améliorer la prise en compte de la recherche dans la formulation des politiques, de tisser des liens entre les différents acteurs et de promouvoir une prise de décision réactive, inclusive et participative, et des institutions efficaces, responsables et transparentes au sein des États membres.
21. Les activités seront directement liées à l'adaptation au contexte national et régional du Programme 2030, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse (2014- 2021), du Plan d'action pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), du programme d'activité de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024) et des histoires générales et régionales et des routes de dialogue. Elles aideront aussi à la mise en œuvre des dispositions pertinentes du Nouveau Programme pour les villes par des interventions au niveau des pays et des villes fondées sur les connaissances et adaptées aux enjeux de développement propres à chaque pays.
22. Dans le cadre du Plan d'action de MOST, la promotion de la participation au Programme MOST au niveau national sera confiée aux Comités nationaux MOST établis dans les États membres selon le cadre flexible défini par les directives figurant dans la Stratégie globale pour le Programme MOST 2016-2021, ou aux commissions nationales pour l'UNESCO en l'absence de comités nationaux (paragraphe 19.2 de la Stratégie du Programme MOST).
23. Pour une meilleure coordination du Plan d'action de MOST, le Secrétariat du Programme apportera un soutien technique au Conseil intergouvernemental (CIG). Le Secrétariat assurera la liaison systématique avec les États membres, et en particulier avec les Comités nationaux MOST et les délégations

permanentes. Il collaborera en outre avec les autres parties prenantes, en mettant à profit les plateformes d'experts mondiales, régionales et nationales existantes.

24. Le Secrétariat du Programme MOST assistera aussi les bureaux hors Siège de l'UNESCO qui sont responsables de la conception et de la mise en œuvre d'activités MOST, principalement sous la forme de services de coordination ainsi que de conseils et d'assistance techniques.
25. Des partenariats essentiels à la réalisation des résultats escomptés du Plan d'action de MOST seront constitués avec diverses organisations intergouvernementales et internationales et fondations, ainsi qu'avec des réseaux de sciences sociales et humaines, des organismes et programmes du système des Nations Unies, de hauts responsables gouvernementaux réunis dans le cadre des forums ministériels MOST, les membres de la Coalition internationale de villes inclusives et durables (ICCAR), les chaires UNESCO et les centres de catégorie 2 pertinents, les points focaux des Routes de la soie et de l'Histoire générale de l'Afrique, les comités nationaux de la Route de l'esclave, ainsi que les organisations qui proposent une réflexion multidisciplinaire, pluraliste et multiculturelle sur les politiques publiques d'aujourd'hui, et les plateformes telles que le Groupe mondial sur la migration, le Forum mondial de Baku sur le dialogue interculturel et le Forum mondial sur la migration et le développement.
26. Les mécanismes de suivi du Plan d'action de MOST sont conçus pour donner à un stade précoce des indications sur la probabilité de réalisation des résultats escomptés et permettre d'apporter les modifications éventuellement nécessaires aux activités et approches du Programme.
27. Mesurer l'influence sur les politiques des connaissances produites par les sciences sociales et humaines est de l'avis général une entreprise difficile du fait de la complexité intrinsèque du processus de formulation des politiques. Pour y parvenir, on utilisera un ensemble d'indicateurs indirects – renseignant sur les connaissances prises en compte dans les politiques, l'utilité des plateformes d'échange des connaissances et les effets de la diffusion de connaissances lors des débats et des décisions portant sur la définition des agendas – afin de mesurer l'effet des flux de connaissances provenant du large éventail de spécialistes des sciences sociales et humaines et d'acteurs du développement mobilisé par MOST dans le cadre de la collaboration avec les États membres.
28. Le suivi des activités menées au titre du Plan d'action de MOST sera assuré par divers mécanismes, notamment les rapports narratifs et analytiques semestriels au Conseil exécutif et les rapports présentés à intervalles réguliers lors des réunions statutaires du Conseil intergouvernemental (CIG) du Programme MOST et de son Bureau. De plus, le Conseil intergouvernemental, en la personne de son Président, fait lui-même rapport tous les deux ans à la Conférence générale.
29. Outre ces processus de suivi et d'évaluation habituels, des plans de suivi et d'évaluation spécifiques, y compris des plans détaillés spécifiques, seront établis selon que de besoin pour les projets extrabudgétaires, conformément aux règles en vigueur à l'UNESCO.

III. Ressources

31. Compte tenu de l'ampleur et de la diversité des activités envisagées dans le Plan d'action du Programme MOST, il est essentiel que les États membres y participent dans le cadre de mécanismes souples. Les ressources humaines et financières entièrement consacrées au Programme MOST dans le Programme et budget ordinaires de l'UNESCO sont très limitées, et les fonds escomptés pour appuyer les activités prévues demeurent insuffisants.
32. Sur la base de l'expérience que l'UNESCO a acquise dans la mise en œuvre des activités du Programme MOST et des consultations menées avec les États Membres, on estime à 6 670 000 dollars, dont environ 1 900 000 dollars devant provenir du 39 C/5, le montant qui sera nécessaire pour mettre pleinement en œuvre le Plan d'action tel qu'il est exposé dans le présent document pour la période 2018-2021. On peut donc estimer le déficit de financement à combler par des ressources supplémentaires (en espèces et en

nature) à 4 770 000 dollars. À mesure que le Plan d'action se renforcera grâce aux contributions d'autres États membres, le déficit de financement augmentera mécaniquement.

Domaines stratégiques du Plan d'action du Programme MOST	Coût total estimé (USD) 2018-2021	Budget estimé (Programme ordinaire.) (PO) (USD) 2018-2021	% du coût total supporté par le PO	Déficit de financement. & objectifs de mobilisation. de ressources par les EM (USD) 2018-2021
Pilier de la recherche	3 230 000	900 000	27,8 %	2 330 000
Pilier intergouvernemental (y compris les réunions statutaires)	840 000	380 000	45,2 %	460 000
Pilier de l'échange de connaissances	2 250 000	600 000	26,7 %	1 650 000
Activités transversales: renforcement des capacités institutionnelles nationales aux fins du programme MOST	350 000	20 000	5,7 %	330 000
TOTAL	6 670 000	1 900 000	28,5 %	4 770 000

33. Pour mobiliser les ressources extrabudgétaires requises pour combler le déficit de financement, il serait souhaitable que l'on puisse contribuer à un compte spécial du Programme MOST pour renforcer la cohérence dans la mise en œuvre du Plan d'action et la présentation de rapports correspondants. Les fonds initiaux, qui, conformément au Règlement financier de l'UNESCO, devront être obtenus avant la création formelle d'un compte spécial, pourront consister en contributions volontaires d'États, d'organisations et d'organismes internationaux ainsi que d'autres entités.

IV. Décision proposée

34. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil intergouvernemental (CIG) du Programme MOST souhaitera peut-être adopter la décision suivante:

Le Conseil intergouvernemental (CIG) du Programme MOST,

Prenant note du Plan d'action du Programme MOST pour 2016-2021 présenté par le secrétariat après consultation des États membres (document MOST/IGC/2017/3),

1. *Se félicite* des progrès qui ont été faits pour obtenir un aperçu équilibré des niveaux d'exécution aux échelons national, sous-régional, régional et mondial, estimer les coûts et déterminer les ressources financières potentielles du Programme ordinaire et les objectifs de mobilisation de ressources par les États Membres, cela pour chaque pilier stratégique du Plan d'action ;
2. *Approuve* le Plan d'action du Programme MOST pour 2016-2021 ;
3. *Prie* la Directrice générale d'étudier la possibilité de créer un compte spécial pour le Programme MOST ;
4. *Invite* les États membres à prendre en considération le cadre budgétaire restreint du Programme ordinaire et appelle à apporter un appui supplémentaire à la mise en œuvre du Plan d'action du Programme MOST pour 2016-2021, notamment par le biais de contributions au Compte spécial du Programme MOST ;

5. *Invite* la Directrice générale à assurer la cohérence entre le Plan d'action du Programme MOST pour 2016-2021 et le Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (39 C/5);
6. *Prie* la Présidente du Conseil intergouvernemental de résumer le Plan d'action du Programme MOST pour 2016-2021 dans le rapport statutaire qu'elle adressera à la 39^e session de la Conférence générale.

V. Annexes

Annexe 1 : Initiatives prévues par les États membres (2017-2021)

<i>Pilier de la recherche</i> [paragraphe 20.1 de la stratégie]
<p style="text-align: center;">Initiatives prévues par les États membres</p> <p><u>Groupe 1 : Amérique du Nord & Europe occidentale</u></p> <p>Canada : Priorité à l'adoption de politiques fondées sur les connaissances scientifiques</p> <p>Turquie : Réalisation d'une enquête sur les réfugiés dans les médias (Allemagne, Angleterre, Australie, France, Suède et Turquie) dans la perspective d'un dialogue interculturel / trésorerie visée : 30 000 dollars des États-Unis ; Organisation d'un colloque international sur les migrants à l'occasion de la Journée internationale des migrants (18 décembre) en partenariat avec des universités, des sociétés civiles et des autorités / trésorerie visée : 60 000 dollars des États-Unis ; Publication d'un volume sur les migrants syriens appuyée conjointement par la Commission nationale turque pour l'UNESCO et l'UNESCO / trésorerie visée : 10 000 dollars des États-Unis. Trésorerie visée, sous-total pour la Turquie : 100 000 dollars des États-Unis.</p> <p><u>Groupe 2 : Europe orientale et centrale</u></p> <p>République tchèque : Stratégie AV21 de l'Académie tchèque des sciences ; Programmes nationaux de subvention et de mise en œuvre de partenariats interdisciplinaires et interinstitutions ; Poursuite de la recherche en anthropologie urbaine et de l'étude des migrations, et partage des résultats ; Publication de textes sur les migrations dans le cadre de la Stratégie AV21 de l'Académie tchèque des sciences.</p> <p>Russie : Conférences sur les sciences sociales ; Dispensation d'un programme de master MOST à l'Université d'État de Moscou ; Promotion, avec cette université, de modèles de partenariats intersectoriels et interinstitutions ; Laboratoire de recherche fondamentale et appliquée sur le développement économique, social et industriel du Centre international d'étude de la société civile.</p> <p>Serbie : Réseau de chercheurs et d'institutions axé sur la recherche appliquée avec tables rondes et débats ; Partenariats avec des décideurs, des instituts de recherche scientifique, la société civile, le secteur privé et des partenaires internationaux ; Renforcement de l'aptitude des instituts de recherche et des organisations de la société civile à mener des recherches sociales axées sur les politiques ; Promotion d'une recherche sociale axée sur les politiques, d'une spécialisation de la recherche, ainsi que d'un suivi et d'une évaluation ; Organisation de réunions et de tables rondes pour scientifiques et chercheurs afin de recenser les pratiques innovantes et de suivre l'innovation méthodologique dans la recherche appliquée ; Gouvernement invité à financer les chercheurs et à suivre la production de travaux de sciences sociales visant spécifiquement les ODD ; Décideurs invités à utiliser les résultats de la recherche en sciences sociales pour prendre des décisions fondées sur des données probantes ; Production de rapports sur les activités du Comité du MOST et publication des résultats des recherches nationales et conjointes axées sur les politiques, appliquées et collaboratives.</p> <p>Slovénie : Partenariat entre le Réseau de jeunes sociologues et l'Association internationale de sociologie (ISA) ; Coorganisation des conférences slovènes annuelles sur les sciences sociales ; Poursuite de la publication d'ouvrages sur les « aspects interculturels des transformations sociales » en écho à la VIIIe Conférence slovène sur les sciences sociales (coorganisée par le Comité national slovène du Programme MOST) ; Tenue d'ateliers sous-régionaux et internationaux ainsi que d'une conférence internationale sur les droits de l'homme dans les domaines de la science et de l'éducation.</p> <p>Slovaquie : Coopération avec des universités et des instituts de sciences sociales et humaines pour promouvoir et présenter les résultats comparatifs de la recherche scientifique sur l'impact social des processus de post-transformation et des importantes migrations / trésorerie visée : 32 000 dollars des</p>

États-Unis. Organisation de deux conférences sous-régionales européennes : (1) Impact social des migrations – le cas des Balkans/trésorerie visée : 16 000 dollars des États-Unis ; (2) Expériences de transformation sociale des pays post-socialistes d'Europe de l'Est/trésorerie visée : 16 000 dollars des États-Unis. Trésorerie visée, sous-total pour la Slovaquie : 32 000 dollars des États-Unis.

Groupe 3 : Amérique latine et Caraïbes

Cuba : Groupes de recherche interdisciplinaires et pluri-institutionnels ; Organisation de sessions pour expliquer les résultats des enquêtes aux organisations qui doivent en appliquer les enseignements (tous les 2 mois) ; Création d'une bibliothèque numérique pour les études et recherches en sciences sociales qui intéressent le Programme 2030 ; Collaboration à un document thématique sur les contributions de la recherche à la réalisation des ODD ; Intégration du Comité MOST au groupe de travail national pour la mise en œuvre des ODD.

GRULAC : Création de groupes de recherche interdisciplinaires et interinstitutionnels pour intégrer des chercheurs de différents domaines et couvrir la santé publique, l'économie, la statistique, etc. ; Création de partenariats avec des pays qui réussissent en termes de niveaux de vie afin d'analyser et d'étudier leurs politiques ; Essai de mise en œuvre à grande échelle ; Tenue de séances d'information pour présenter les résultats de la recherche aux organes exécutifs chargés de la mise en œuvre des politiques ; Publication d'études universitaires et scientifiques, de thèses et de projets d'étude (inclusion sociale, enfance, jeunesse, autonomisation des femmes, migration, égalité des sexes, élimination de la pauvreté, paix) ; Création de jeunes groupes parlementaires qui travailleront sur des programmes inclusifs axés sur la jeunesse ; Création de groupes parlementaires qui travailleront sur des programmes inclusifs axés sur l'autonomisation des filles et des femmes, la petite enfance, la maternité, les femmes migrantes, etc. ; Interrogation de chercheurs, de professeurs et de décideurs sur les politiques sociales publiques et publication de leurs points de vue ; Intégration du Comité national MOST au Groupe de travail national pour la mise en œuvre des ODD.

Mexique : Création de partenariats de recherche entre des experts mexicains et des instituts de recherche de pays ayant des expériences réussies d'amélioration du niveau de vie grâce à des politiques publiques.

Groupe 4 : Asie et Pacifique

Thaïlande : Création de partenariats avec des universités, la société civile, les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Conseil national de la recherche, le Fonds national pour la recherche et des experts ; Publication de séries de documents sur les ODD.

Groupe 5A : Afrique

Cameroun : Création d'un centre de production et de diffusion de documents pour les jeunes

Kenya : Création de partenariats avec des universités, la société civile, des ministères et des experts ; Encouragement de la coopération entre les organismes publics, les universités et le secteur privé ; Publication du premier rapport de la Réunion des Ministres du développement social d'Afrique de l'Est ; Appui accru à l'étude du développement social pour relier la politique et le monde universitaire.

Afrique du Sud : Création de partenariats avec l'ISER (Rhodes University), le SASPRI et le programme UJ-BCURE en vue de l'offre d'une formation à la politique sociale et à l'analyse des politiques sociales aux fonctionnaires ; Poursuite de la publication de mémoires sur les politiques par le ministère du Développement social.

Tanzanie : Création d'un fonds pour la recherche interdisciplinaire en transformation sociale, en partenariat éventuel avec la COSTECH ; Création d'un groupe de réflexion interdisciplinaire composé de spécialistes des sciences sociales chargés d'analyser les politiques de développement ; Poursuite de l'organisation de la conférence Voice of Social Sciences ; Mise en place d'interactions entre les groupes de réflexion et les décideurs, les responsables de la mise en œuvre et les praticiens du développement à différents niveaux (local, régional, national et international), y compris des séances d'information, des tables rondes, des sites Web interactifs, des centres d'appel pour responsables, planificateurs et praticiens, produisant des mémoires et intégrant les résultats de la recherche dans le programme de

transformation sociale ; Révision de la politique relative au genre et aux femmes (2000) d'ici à juin 2019 avec une série de forums et de publications ; Participation de décideurs à la traduction des lignes directrices du MOST pour sensibiliser le public ; Intégration de l'agenda culturel dans l'élaboration de politiques ; Élaboration d'une stratégie nationale d'émancipation économique des femmes avec des contributions d'un large éventail d'intervenants ; Subventions à la recherche et/ou à la publication axées sur les thèmes stratégiques de la transformation sociale ; Mise en place de nouveaux centres de recherche sur la transformation sociale ; Création d'une revue sur la transformation sociale, couvrant la politique, la migration, la religion, la gestion des ressources naturelles et l'économie politique ; Élaboration d'une stratégie nationale d'émancipation économique des femmes.

Groupe 5B : Pays arabes

Bahreïn : Application des meilleures études à l'élaboration de politiques ; Coordination avec la Direction de la planification et des projets ; Coordination des publications avec la Direction des bibliothèques publiques ; Chercheurs invités à publier dans ce domaine.

Égypte : Recherche et publication en partenariat avec des départements de sociologie d'universités, des centres de recherche en sociologie et des centres de recherche sur les droits humains et sociaux ; Travail interdisciplinaire sur les sciences sociales et humaines et les sciences appliquées ; Traduction des résultats de la recherche en politiques concrètes ; Mise au point d'une recherche appliquée qui permette l'expérimentation et l'innovation, en particulier sur la pauvreté et les enfants des rues ; Encouragement de la coopération interdisciplinaire et participation de la société civile ; Jeunes chercheurs invités à publier leurs recherches ; Coordination avec les bibliothèques publiques pour une publication accrue de recherches sur les transformations sociales ; Organisation de séminaires, de conférences, etc.

Jordanie : Poursuite des partenariats avec l'Université de Jordanie, l'Université de Yarmouk, l'Université appliquée Balqa'a et l'Université allemande de Jordanie dans le domaine du travail social ; Création d'un Secteur de la protection sociale (dans le cadre de Jordan Vision 2025) ; Élaboration d'une législation fondée sur une approche de « participation communautaire » ; Publication d'une série d'ouvrages sur Jordan Vision 2025, couvrant spécifiquement la lutte contre la pauvreté et l'augmentation de la production.

Qatar : Création de centres interdisciplinaires de recherche et d'analyse des politiques pour les sciences sociales et humaines ; Élaboration d'outils d'expérimentation et d'analyse de politiques de sciences humaines au moyen de nouvelles technologies ; Publication de mémoires et d'analyses de politiques à partager avec les parties prenantes et les décideurs.

Soudan : Poursuite des partenariats avec le ministère des Affaires sociales, l'UNESCO, l'Université Al Zaim Al Azhari et d'autres instituts sociaux universitaires ; Expérimentation et analyse de politiques par une approche pluridisciplinaire, des cadres stratégiques récents, l'analyse SWOT et la participation civile ; Mise en place de programmes, de séminaires, de groupes de discussion et d'ateliers de sensibilisation du public.

Pilier intergouvernemental

[paragraphe 20.2 de la stratégie]

Initiatives prévues par les États membres

Groupe 1 : Amérique du Nord & Europe occidentale

Turquie : Tenue d'une réunion commune sur la migration au Siège de l'UNESCO à Paris avec des experts de Turquie, d'Allemagne, du Liban, d'Iraq et de Grèce / trésorerie visée : 60 000 dollars [budget couvert par la Commission nationale turque pour l'UNESCO] ; Prix de l'UNESCO pour le Programme MOST (recherche du thème de chaque année, mise en place du comité de préparation et du jury et organisation de la cérémonie de remise/trésorerie visée : 20 000 dollars des États-Unis. Trésorerie visée, sous-total pour la Turquie : 80 000 dollars des États-Unis.

Groupe 2 : Europe orientale et centrale

République tchèque : Accent placé davantage sur la recherche scientifique que sur les forums politiques ; Organisation d'une conférence sous-régionale à Prague (date indéterminée).

Russie : Organisation d'un forum des ministres du développement social au 4^e trimestre de 2018 ; Poursuite de l'organisation de conférences annuelles sur des questions relevant de la sphère sociale.

Serbie : Coopération avec les comités nationaux d'autres États membres ; Coopération avec des organisations professionnelles internationales.

Slovaquie : Accent placé davantage sur la recherche scientifique que sur les forums politiques pour concevoir une approche commune et coordonnée de la politique scientifique.

Slovénie : Coordination avec les comités sous-régionaux du Programme MOST pour l'organisation de conférences internationales sur les droits de l'homme dans le domaine de la science et de l'éducation en Europe orientale ; Accueil d'une conférence régionale sur la transformation sociale et la démocratie (expérience des pays post-socialistes) (date indéterminée) ; Accueil d'une conférence régionale sur le couloir migratoire des Balkans en tant qu'expérience sociale (date indéterminée).

Groupe 3 : Amérique latine et Caraïbes

Cuba : Publication, avec d'autres États membres, d'un rapport thématique reflétant les contributions des sciences sociales à certaines ODD.

GRULAC : Organisation de réunions intergouvernementales régionales semestrielles régionales, avec la participation d'organisations telles que la CEPALC, d'experts des Nations Unies et d'autres institutions et programmes spécialisés des Nations Unies ; Alignement des forums MOST sur les forums interrégionaux de la CELAC, du Mercosur, etc. ; Création, avec le Secrétariat de l'ONU et d'autres institutions et programmes spécialisés des Nations Unies, de groupes de travail chargés de recueillir des avis d'experts sur certaines questions nationales ; Publication, avec d'autres États membres, d'un rapport thématique fondé sur les résultats de la recherche ; Création d'une bibliothèque mondiale en ligne regroupant les résultats de la recherche en sciences sociales, y compris l'expérience et les résultats des politiques, en accordant la priorité aux ODD.

Mexique : Organisation, avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, de forums régionaux semestriels destinés à faciliter l'offre de conseils d'experts sur la mise en œuvre de politiques publiques de transformation sociale.

Groupe 4 : Asie et Pacifique

Groupe 4 : Tenue du premier Forum des ministres du développement social pour l'Asie et le Pacifique, sur le thème « Construire des sociétés inclusives » et les sous-thèmes « Vieillesse » « Femmes » et « Innovation sociale », du 22 au 23 mars 2017, précédé d'une réunion de hauts responsables les 20 et 21 mars 2017, à Kuala Lumpur (Malaisie).

Thaïlande : Création d'un ensemble systématique et organisé de connaissances acquises par les méthodes scientifiques dans le cadre du Programme 2030.

Malaisie : Accueil de la 13^e session ordinaire de la CIG/MOST du 16 au 17 mars 2017, précédée d'une réunion du Bureau, du 14 au 15 mars 2017, à Kuala Lumpur.

Groupe 5A : Afrique

Cameroun : Organisation du 1^{er} Forum MOST des ministres du développement social pour l'Afrique centrale, sur le thème « Insécurité et migrations : impact sur les femmes et les jeunes », 24-26 octobre 2016.

Kenya : Appui (financier ou autre) à la deuxième réunion MOST des ministres du développement social d'Afrique de l'Est ; Participation à des forums internationaux, sous-régionaux et régionaux ; Appui à des initiatives de développement post-2015 au Kenya et dans la région

Tanzanie : Coopération avec d'autres parties prenantes pour assurer le succès des forums intergouvernementaux ; Organisation d'une conférence conjointe sur la transformation sociale en Tanzanie, de séminaires conjoints, d'ateliers, d'un dialogue public et de publications sur des questions qui reflètent les célébrations de l'ONU ainsi que les questions mondiales actuelles ; Préparation d'ateliers et diffusion d'articles du Programme MOST.

Groupe 5B : Pays arabes

Bahreïn : Coordination avec le ministère de l'Éducation

Égypte : Organisation d'un Forum interministériel MOST sur les enfants handicapés et les enfants des rues ; Renforcement de la coopération entre les comités nationaux du MOST et les organismes des Nations Unies spécialisés dans la protection des enfants, comme l'UNICEF ; Tenue de conférences nationales et régionales et création de partenariats internationaux sur le thème du développement durable.

Jordanie : Tenue de neuf débats communautaires sur la législation des garderies d'enfants et la responsabilité de la communauté ; Renforcement de la coopération entre le ministère du Développement social et les organismes de l'ONU spécialisés dans la protection des enfants, comme l'UNICEF, la Banque mondiale et la Ligue arabe.

Qatar : Création d'un forum annuel de recherche pour la gestion des transformations sociales ; Organisation d'événements/ateliers/programmes annuels en collaboration avec le Secrétariat de l'ONU et les comités nationaux du MOST.

Pilier de l'échange de connaissances

[paragraphe 20.3 de la stratégie]

Initiatives prévues par les États membres

Groupe 1 : Amérique du Nord & Europe occidentale

Canada : Des consultations ont été engagées ; Plusieurs initiatives existantes pourraient bénéficier de la création d'écoles MOST.

Turquie : Organisation, avec l'université nationale, d'écoles MOST concernant la protection juridique des migrants (dans le cadre du programme UNITWIN) / trésorerie visée : 40 000 dollars des États-Unis ; Organisation d'écoles MOST concernant la contribution du Programme MOST aux objectifs de développement durable 2030 / trésorerie visée : 40 000 dollars des États-Unis ; Encouragement de la création de clubs UNESCO-MOST dans les universités. Trésorerie visée, sous-total pour la Turquie : 80 000 dollars des États-Unis.

Groupe 2 : Europe orientale et centrale

Russie : Facilitation, par l'ASI, de la formation de jeunes dirigeants dans le domaine social ; Organisation, par l'Université de Moscou, de réunions d'experts pour trouver de nouveaux modèles de développement social ; Tenue de la Foresight Fleet (été 2016) ; Création, dans le cadre d'une Initiative technologique nationale, des conditions requises pour un leadership mondial de la Russie dans le domaine des hautes technologies d'ici à 2030 ; Organisation du Forum de jeunes Terra Scientia ; Élaboration et évaluation, par le Centre international d'études de la société civile, d'une méthodologie de mise en œuvre de projets sociaux avec les laboratoires de politique inclusive afin d'accroître l'efficacité desdits projets et d'introduire la méthodologie auprès des principales parties prenantes ; Élaboration d'une stratégie avec des instituts de recherche, des associations professionnelles, des fonds de charité et des experts internationaux.

Serbie : Organisation d'écoles d'été destinées à mettre en contact les chercheurs et les conférenciers MOST ; Organisation d'ateliers sur le développement durable fondés sur les méthodes du laboratoire de littératie des futurs ; Bailleurs de fonds invités à appuyer des projets d'étude des politiques et des cadres réglementaires existants dans les domaines de l'inclusion sociale et de la justice sociale ; Création et gestion d'un réseau de recherche dont les travaux sont axés sur les politiques et appliqués ; Organisation

de tables rondes et de séminaires pour chercheurs, praticiens d'ONG et décideurs gouvernementaux afin d'améliorer les capacités d'analyse des données sociales.

Slovaquie : Participation à des écoles MOST et recherche de nouvelles formes et orientations pratiques. Trésorerie visée : 3 000 dollars des États-Unis.

Groupe 3 : Amérique latine et Caraïbes

Cuba : Tenue d'écoles MOST annuelles concernant les priorités nationales et régionales relatives aux ODD et au Programme 2030.

GRULAC : Tenue d'écoles MOST annuelles concernant les priorités nationales et régionales relatives aux ODD et au Programme 2030 ; Création de forums et d'ateliers nationaux pour les jeunes de différentes régions du pays afin d'échanger des avis et des idées en vue de l'élaboration de projets susceptibles d'être mis en œuvre localement ; Organisation de forums et d'ateliers nationaux avec la participation de professeurs et de décideurs de différentes régions pour analyser les politiques sociales et échanger des connaissances.

Mexique : Organisation, avec des universitaires et des décideurs, d'ateliers et d'événements pour jeunes acteurs de différentes régions du pays afin d'échanger des données d'expérience sur des projets sociaux pouvant être mis en œuvre au niveau local.

Groupe 4 : Asie et Pacifique

Thaïlande : École MOST pour chercheurs de Thaïlande et de l'ASEAN en début de carrière ; Poursuite de l'expérimentation et de l'analyse de politiques ; Intérêt pour le laboratoire de politique inclusive ; Création d'un Forum thaïlandais des jeunes, laboratoire infrarégional de littératie des futurs ; Inclusion de jeunes de divers milieux et régions culturelles pour un dialogue inclusif ; Création d'une série de forums et d'ateliers d'interface connaissances-politiques et d'établissement de partenariats.

Groupe 5A : Afrique

Cameroun : Organisation d'une école MOST pour la mise en place de mécanismes novateurs d'expérimentation et d'analyse des politiques et d'une école MOST de suivi du Forum ministériel

Kenya : Écoles MOST ; Création d'un centre d'excellence sur la littératie des futurs avec une université locale (dans le cadre du programme UNITWIN) ; Partage, par MOST/KNATCOM, d'une proposition avec les intervenants appropriés en vue de l'adoption de laboratoires de politique inclusive.

Afrique du Sud : Création d'une école MOST (février 2017) sur les méthodes interdisciplinaires d'exploitation des connaissances issues des sciences naturelles et sociales.

Tanzanie : Renforcement de l'aptitude des universités à intégrer la transformation sociale dans leurs recherches ; Coordination des programmes de sensibilisation au Programme MOST de différentes universités, facultés et autres écoles ; Création, dans toutes les régions, de groupes MOST accueillis par le gouvernement ou des organisations de la société civile ; Élaboration de stratégies nationales de mise en œuvre de programmes MOST par l'entremise de réseaux de jeunes tels que TAYOA et sensibilisation des jeunes au programme MOST par l'entremise de différentes plates-formes (au moyen de la prospective) ; Sensibilisation des parties prenantes à l'existence du laboratoire de politique inclusive, décideurs et planificateurs invités à participer, examen de modèles et de pratiques politiques ; Préparation d'activités et d'ateliers de renforcement des capacités sur le laboratoire de politique inclusive à l'intention des décideurs.

Groupe 5B : Pays arabes

Bahreïn : Coordination de l'école MOST, du laboratoire de littératie des futurs et du laboratoire de politique inclusive avec le ministère de l'Éducation

Égypte : Création d'écoles MOST avec des universités égyptiennes et arabes ; Utilisation du laboratoire de littératie des futurs pour encourager de jeunes chercheurs à publier leurs études, jeunes chercheurs invités

à produire des processus innovants générateurs de dialogue social et d'acceptation, et utilisation des médias sociaux pour atteindre les jeunes.

Jordanie : Tenue d'une bibliothèque regroupant des travaux de développement social et des études sur la jeunesse jordanienne/syrienne (au moyen du laboratoire de littératie des futurs) ; Politiques sociales soumises à l'approche du « débat communautaire ».

Qatar : Création d'au moins 2 instituts MOST axés sur le renforcement des capacités pour la prise de décisions fondées sur des données probantes ; Élaboration et mise en œuvre du programme annuel du de la laboratoire de littératie des futurs pour les jeunes ; Élaboration et mise en œuvre du Laboratoire de politique inclusive et mise en place d'un centre d'échange de publications, mise en liaison de toutes les initiatives MOST et centralisation des activités de conseil technique et de renforcement des capacités.

Soudan : Adoption du Programme des Nations Unies pour la Jeunesse ; Participation de médias et d'instituts technologiques ; Utilisation du laboratoire de politique inclusive pour fournir des conseils techniques dans le cadre de forums de jeunes, renforcement des capacités par des programmes de leadership scolaire, tables rondes, programmes de formation pour les jeunes et programmes de participation des femmes.